

Journées d'élection à Dunkerque

Le 9 mars dernier, l'équipe conduite par Michel Delebarre remportait les élections municipales avec 57,54 % des suffrages. « Dunkerque Magazine » vous propose de revivre l'ambiance de cette journée particulière ainsi que l'installation du nouveau conseil municipal.



Une journée d'élection, c'est toujours une journée particulière : 51 bureaux ouverts dès 8 h, près de 250 agents municipaux mobilisés tout au long de la journée, plusieurs tonnes de papier, autant d'enveloppes, des isoloirs et quelques hecto-

litres de pluie... Le 9 mars dernier, 29 836 Dunkerquois (soit un taux de participation de 61,57 %) se sont ainsi rendus aux urnes pour élire leur nouvelle équipe municipale. Si l'organisation d'un tel scrutin ne laisse aucune place à l'improvisation, l'ambiance des lieux de vote est souvent singulière. Au calme du

début de journée succèdent parfois une agitation soudaine, des instants d'émotion. De l'ouverture des bureaux aux premiers pronostics en passant par le dépouillement des bulletins et la proclamation définitive des résultats, retour sur un jour d'élection à Dunkerque.

L'équipe menée par Michel Delebarre est élue dès le premier tour

Effervescence dans le bureau de vote n° 1, à quelques minutes de l'ouverture officielle des élections municipales. On vérifie, on re-vérifie tout. Encore et encore. L'urne, fermée par un cadenas à deux serrures, l'isoloir (un par tranche de 300 électeurs), les feuilles d'émargement. Secrétaires et assesseurs se mettent en place derrière les tables. Alors que la pluie s'abat sur Dunkerque, les bulletins sagement alignés près de l'entrée attendent leurs premiers électeurs. Huit heures sonnent. Comme dans cinquante autres lieux de la ville, le président déclare son bureau de vote ouvert. Une longue journée commence. 8 h 02 : les premiers électeurs entrent dans les isoloirs. Le rituel commence. Il ne s'achèvera qu'à la fermeture des bureaux de vote à 18 h. Mais dans certains bureaux, la tâche est double pour les Dunkerquois : il faut également participer aux élections cantonales qui visent à élire les futurs conseillers généraux. 13 bureaux, répartis sur Dunkerque-Centre et Petite-Synthe, sont concernés.

Petits et grands bureaux

La matinée s'écoule paisiblement, au rythme des votes. Peu de monde en ce début de journée, mais ce sont en fait près de 30 000 Dunkerquois qui se rendront aux urnes ce 9 mars. À la mairie de Malo, au bureau n° 28, le maire sortant Michel Delebarre s'apprête lui aussi à insérer son bulletin dans l'urne, en toute discrétion. Un calme tranquille règne dans les salons. Quelques kilomètres plus loin, les électeurs du bureau de Mardyck, le plus petit bureau recensé à Dunkerque avec 248 inscrits, accomplissent dans une ambiance quasi familiale leur devoir électoral. En revanche, à Petite-Synthe, c'est la fourmilière : les bureaux n° 12 et 13 ne désespèrent pas, élections municipales et cantonales obligent. Près de 1 350 électeurs fouleront ainsi les marches de la salle de la Concorde. Le bruit des rideaux tirés sur l'isoloir est continu. Les présidents des bureaux égrenent les « a voté ! », tandis que certains électeurs s'attardent, discutant avec leurs voisins.

Une bien longue attente

À 18 h, l'ensemble des bureaux de vote est fermé. Vient alors le moment d'ouvrir puis de vider les urnes. Le dépouillement peut débuter. L'attente commence. Moment intense pour les candidats comme pour les électeurs présents dans les bureaux de vote. Affairés, les préposés au dépouillement énumèrent, impassibles, les bulletins qu'ils découvrent dans les enveloppes. Les bulletins nuls sont scrupu-



Face à une foule en liesse, Michel Delebarre proclame l'élection de sa liste « L'avenir nous rassemble ».

leusement conservés. Déjà, une tendance se confirme : la liste conduite par Michel Delebarre obtiendrait plus de 50 % des voix au sein du bureau de vote n° 1. Les résultats sont aussitôt communiqués à la mairie. À 19 h, il devient difficile de se frayer un chemin dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville. Beaucoup de Dunkerquois sont venus découvrir les résultats qui s'affichent désormais sur les écrans disposés aux quatre coins de la salle. Les Dunkerquois « exilés » peuvent également les découvrir en direct à travers le site Internet de la ville. Bureau après bureau, les résultats sont communiqués à la salle et ce qui n'était encore qu'une tendance devient peu à peu une certitude. Plus de place pour le suspense : sur les 51 bureaux que compte Dunkerque, 42 d'entre eux ont voté à plus de 50 % pour la liste « L'avenir nous rassemble » conduite par le maire sortant Michel Delebarre.



« Un vrai petit bonheur ! »

Applaudissements, danses et accolades dans la foule. La marée humaine s'impatiente. Certains ont les yeux rivés sur les écrans, d'autres l'oreille fixée à leur téléphone portable, le sourire aux lèvres. Au loin, une musique de carnaval... Fifres et tambours envahissent progressivement les salons de l'hôtel de ville dans une ambiance tonitruante. Dans les coulisses, l'équipe municipale se prépare

à entrer en scène. Embrassades et congratulations se succèdent. Une haie d'honneur se forme. À 20 h 15, Michel Delebarre traverse le couloir, calme et souriant. Faisant face à la foule qui l'applaudit, il annonce alors, imperturbable, les résultats des élections municipales, interrompu par les cris et les exclamations. « Il est difficile de ne pas affirmer que nous avons plutôt tendance à être satisfaits et joyeux ce soir. Ces résultats récom-

pensent le travail que nous menons pour faire évoluer la ville, la solidarité locale et plus largement notre projet communautaire. C'est un vrai petit bonheur ! », se félicite Michel Delebarre. « Nous allons poursuivre notre action envers celles et ceux qui connaissent des difficultés, à travers l'emploi, le logement, l'insertion professionnelle, l'éducation. J'ai une autre exigence : celle de construire ensemble l'avenir de Dunkerque ! », lance-t-il



Michel Delebarre et son épouse Jeanine savourent la victoire.



Les résultats

Municipales

Michel Delebarre :	57,54 %
Jacqueline Gabant :	18,36 %
Philippe Eymery :	11,01 %
Pierre Yana :	7,72 %
Jacques Volant :	5,10 %

Cantonales 1^{er} tour

Marie Fabre :	47,73 %
Jacqueline Gabant :	21,05 %
Marcel Lefèvre :	13,48 %
Françoise Coolzaet :	11,20 %
Fabrice Kharfallah :	6,54 %

Cantonales 2nd tour

Marie Fabre :	75,01 %
Jacqueline Gabant :	24,99 %

dans un sourire. Michel Delebarre évoque ensuite les bons résultats de son adjointe Marie Fabre à l'occasion des élections cantonales ; il faudra attendre le second tour pour voir Marie Fabre l'emporter. Dans la salle, les musiciens entament alors l'hymne à Cò-Pinard suivi de la cantate à Jean Bart. Main dans la main, les membres de l'équipe municipale peuvent enfin savourer leur victoire. ♦

Le nouveau conseil municipal



Michel Delebarre
Ancien Ministre d'État
Député-maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine



Gérard Blanchard
Maire délégué de
Mardyck



Alain Vanwaefelghem
1^{er} adjoint
Maire adjoint de
Rosendaël chargé
du personnel
municipal



Danièle Thिनon
Maire adjointe de
Malo-les-Bains



Marcel Lefèvre
Adjoint au maire
chargé de l'écologie
urbaine, de la voirie
et de l'éclairage
public



Gracienne Damman
Maire adjointe de
Dunkerque-Centre
chargée des
relations
internationales



François Liber
Adjoint au maire
chargé de la santé
et de la prévention



Wulfran Despicht
Adjoint au maire
chargé des affaires
sociales, du
logement et de la
politique foncière
(logement)



Joëlle Crockey
Adjointe au maire
chargée de
l'éducation primaire,
des collèges et
lycées et de la
petite enfance



Salim Draï
Adjoint au maire
chargé des
nouvelles
technologies de
l'information et de
la communication
(NTIC)



Marie Fabre
Maire adjointe de
Petite-Synthe
chargée de
l'insertion



Philippe Waghemacker
Adjoint au maire
chargé de la
citoyenneté, des
affaires militaires,
des anciens
combattants et de la
sécurité publique



Marianne Nouveau
Adjointe au maire
chargée de la
culture et de la
lecture publique



Vincent Leignel
Adjoint au maire
chargé de
l'urbanisme et de la
politique foncière
(urbanisme)



Marie-Noëlle Loger
Adjointe au maire
chargée de
l'animation et
des fêtes



Jeanne Becquet
Adjointe au maire
chargée de l'état civil
et des commissions
de sécurité et
d'accessibilité



Henri Loorius
Maire adjoint
des Glacis



Patrice Vergriete
Adjoint au maire
chargé du sport et
de Malo-les-Bains



Zoé Carré
Adjointe au maire
chargée de la
promotion de l'égalité
et des droits de
l'homme, de la
lutte contre les
discriminations et
de Petite-Synthe



Claudine Ducellier
Adjointe au maire
chargée du
déplacement urbain
et de
Dunkerque-Centre
(Soubise et Gare)



Jacques Willem
Adjoint au maire
chargé des marchés
publics, président de
la commission
d'appels d'offres,
et de Petite-Synthe



Christian Clabaux
Maire adjoint de
Dunkerque-Sud
chargé des anciens
combattants



Georges Dairin
Adjoint au maire
chargé des affaires
économiques, portuaires,
de l'artisanat, du
commerce, des
professions libérales et
de Dunkerque-Centre
(secteur portuaire)



Fabrice Baert
Adjoint au maire
chargé de l'animation
des personnes âgées
et de Petite-Synthe



Karima Mahroug
Adjointe au maire
chargée des
cultures urbaines
et de Dunkerque-Sud



Bernard Dornaël
Adjoint au maire
chargé de la jeunesse,
de l'enseignement
supérieur, de la
vie étudiante et
de Dunkerque-Centre
(Citadelle, Neptune)



Louardi Boughedada
Adjoint au maire
chargé de la
politique de la ville,
de la rénovation
urbaine et
de Malo-les-Bains



Claude Nicolet
Adjoint au maire
chargé de l'aide au
développement,
des relations
internationales,
des jumelages et
de Rosendaël



Anne-Marie Dubreucq
Adjointe au maire
chargée de la qualité
du service public,
de l'observation du
pouvoir d'achat
et de Rosendaël



Daniel Lemang
Adjoint au maire,
rapporteur général
du budget,
chargé de la
démocratie locale et
de Malo-les-Bains



Colette Rouls
Conseillère
municipale déléguée
à la petite enfance



Mario Héron
Conseiller
municipal
délégué à l'animation



Isabelle Sézille
Conseillère
municipale déléguée
à l'évolution du
patrimoine privé
et au quartier
du Jeu de Mail



Agnès Evrard
Conseillère
municipale déléguée
à la santé et
à l'environnement



Véronique Mauffet
Conseillère
municipale déléguée
au tourisme, à
l'embellissement
de la ville et à la
prévention des
toxicomanies



Suzanne Vanbalinghem
Conseillère
municipale déléguée
à l'accueil des
nouveaux arrivants



Danièle Jonvel
Conseillère
municipale déléguée
à la famille



Jacqueline Poignant
Conseillère
municipale déléguée
au commerce
équitable et à
l'économie solidaire



Isabelle Hassani
Conseillère
municipale déléguée
à l'accessibilité et
aux handicapés



Cindy Bignardi
Conseillère
municipale déléguée
à la qualité du service
public



Jacqueline Gabant
Conseillère
municipale



Daniel Thienpoent
Conseiller
municipal



Laurence Wattre
Conseillère
municipale



Pierre Leboeuf
Conseiller
municipal



Philippe Eymerly
Conseiller
municipal



Isabelle Michelot
Conseillère
municipale



Pierre Yana
Conseiller
municipal



Édith Varet
Conseillère
municipale



Jacques Volant
Conseiller
municipal



1. Les élus réunis devant le public en début de séance en prélude à l'élection du maire et de ses adjoints. 2. Jacques Willem a présidé la séance d'installation du conseil en sa qualité de doyen de l'assemblée. 3. L'heure du vote pour la désignation des adjoints au maire.



L'installation du conseil municipal

Une salle Jean Bart archi-comble, des visages souriants, des félicitations échangées, une émotion particulière pour les nouveaux élus... L'installation d'un conseil municipal revêt toujours un caractère particulier dû à un subtil mélange de solennité et de ferveur partagée entre les citoyens, les militants, les élus actuels et anciens. C'est au doyen de l'assemblée que revient l'honneur de présider la séance. Jacques Willem rappelle les résultats du scrutin du dimanche 9 mars, avant de faire l'appel. Une fois ces formalités accomplies, Jacques Willem installe dans ses fonctions le nouveau conseil municipal de Dunkerque composé de 49 élus. Il est alors temps de procéder à l'élection du maire à bulletin secret et à la majorité absolue. Sur les 46 bulletins recueillis dans l'urne, 39 portent le nom de Michel Delebarre contre 7 bulletins blancs. Michel Delebarre est officiellement élu maire de Dunkerque. Annick Janssens, première adjointe au maire sous la précédente mandature, lui remet, au nom des



Annick Janssens, première adjointe au maire sous la précédente mandature, remet le collier majoral à Michel Delebarre.

Dunkerquois, le collier majoral aux couleurs de la République. Suivront alors l'élection de Gérard Blanchard à la fonction de maire délégué de Mardyck, l'élection en bloc de 14 adjoints au maire et de 4 maires adjoints de quartier puis, comme le veut la loi, l'élection de 10 adjoints spéciaux à bulletin secret. En clôture de la séance, Michel Delebarre a rap-

pelé la volonté de la municipalité de travailler pendant six ans pour le bien-être de l'ensemble des Dunkerquoises et des Dunkerquois, tout en exprimant sa fierté de la victoire, obtenue dès le premier tour, de la liste « L'avenir nous rassemble » qu'il a animée. « J'y vois le signe de l'adhésion de la population dunkerquoise à la politique menée dans notre ville depuis plusieurs années et, plus largement, aux valeurs de progrès et de solidarité que nous avons défendues lors de la campagne électorale. » La feuille de route pour ce quatrième mandat est dans le droit fil de l'action menée depuis deux décennies : lutter contre toutes les formes d'exclusion, contre toutes les discriminations, assurer à tous un logement décent, favoriser l'égalité dans l'accès à l'éducation, à la culture, aux sports et aux loisirs, amplifier la concertation et le dialogue dans les quartiers et faire de Dunkerque une des villes phares en matière d'économie d'énergie et de développement durable. ♦